



Mairie  
6 rue de la mairie  
35380 Saint Péran  
02.99.06.86.91  
[mairie-saint-peran@wanadoo.fr](mailto:mairie-saint-peran@wanadoo.fr)

<b>Date</b> 08/12/2021	<b>Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal</b>
---------------------------	---

<b>Nb conseillers En exercice</b>	<b>7</b>	L'an deux mil vingt et un, le huit décembre à vingt heures, le Conseil municipal de la commune de St Péran s'est réuni sous la présidence d'Isabelle Goven, maire.
<b>Présents</b>	<b>5</b>	
<b>Votants</b>	<b>6</b>	

<b>Présents</b>	Goven Isabelle, maire Thomas Éric, 1 <sup>er</sup> adjoint Et les conseillers : Legigan Christopher, Lesage Franck, Merel Gildas Agnès Bigot Chapin, secrétaire de mairie
<b>Absents</b>	Berhault Antoine, Guilmain Estelle, 2 <sup>ème</sup> adjointe
<b>Procurations</b>	Estelle Guilmain à Isabelle Goven
<b>Secrétaire</b>	Legigan Christopher
<b>Convocation</b>	02/12/2021

<b>2112083_01</b>	<b>Petites villes de demain - Bien vieillir : La Fabrique à projets - habitat inclusif</b>
-------------------	--

Dans le cadre des Petites villes de demain, un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) correspondant au projet du « P'tit Village » existe.

Cet AMI permettra de développer le logement des seniors pour assurer le maintien à domicile dans un cadre de vie de qualité, à proximité des commerces et des services.

Madame la maire présente cet AMI et le contexte dans lequel la commune peut s'inscrire.

Sur les 10 270 m<sup>2</sup> du terrain communal prévu au projet, 4 800 m<sup>2</sup> seront consacré à l'habitat. Le "P'tit Village" sera un mixte de solutions intermédiaires qui permettront d'accompagner le parcours résidentiel des occupants. Ainsi sont prévus 7 habitats autonomes, 2 cohabitations et 3 maisons d'accueillants familiaux.

Sur ce même espace, nous envisageons également la mise à disposition de foncier pour un projet de maison d'assistants maternels. Les besoins criants sur le territoire ont été pointé dans ce domaine à l'échelle communautaire avec le départ en retraite prochain d'un bon nombre d'assistantes maternelles.

Sur le reste du terrain, il est prévu d'implanter avec les habitants, un jardin partagé à l'échelle de la commune.

Pour finir, un bâtiment est prévu pour accueillir des activités partagées de cuisine, d'animations diverses mais aussi services nouveaux (par ex : laverie automatique, livraison de drive, point relais, etc...).

Après avis du comité de pilotage, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Madame la maire à répondre à cet AMI car le projet d'habitat inclusif répond parfaitement aux objectifs de l'AMI.

Le rayonnement du projet dépasse la commune et impactera également la commune de Plélan-Le-Grand, Petite ville de demain, compte-tenu de la localisation des services sociaux et médico-sociaux et des commerces.

#### Autres questions abordées

- **Espace-jeunes** : inauguration prévue le 17/12.
- **Affichage associatif** : prévoir l'acquisition de panneaux.
- **Pays de Brocéliande** : une révision du SCOT aura lieu l'année prochaine.

Élus	Signature	Élus	Signature
BERHAULT Antoine	Absent	LESAGE Franck	
GOVEN Isabelle		MEREL Gildas	
GUILMAIN Estelle	Absente	THOMAS Éric	
LEGIGAN Christopher			